



## SOMMAIRE

Page

Point 24 de l'ordre du jour :

Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive:

- a) Rapport de la Commission du désarmement;
- b) Augmentation du nombre des membres de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité;
- c) Action collective d'information destinée à éclairer les peuples sur les dangers de la course aux armements, principalement sur les effets destructifs des armes modernes;
- d) Cessation, sous contrôle international, des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène

Rapport de la Première Commission (*suite*) ..... 473

*Président*: sir Leslie MUNRO (Nouvelle-Zélande).

## POINT 24 DE L'ORDRE DU JOUR

Réglementation, limitation et réduction équilibrée de toutes les forces armées et de tous les armements; conclusion d'une convention internationale (ou d'un traité international) concernant la réduction des armements et l'interdiction de l'arme atomique, de l'arme à l'hydrogène et des autres types d'engins de destruction massive:

- a) Rapport de la Commission du désarmement;
- b) Augmentation du nombre des membres de la Commission du désarmement et de son Sous-Comité;
- c) Action collective d'information destinée à éclairer les peuples sur les dangers de la course aux armements, principalement sur les effets destructifs des armes modernes;
- d) Cessation, sous contrôle international, des essais d'armes atomiques et d'armes à l'hydrogène

RAPPORT DE LA PREMIÈRE COMMISSION (A/3729 ET CORR.1) [*suite*]

1. Le *PRESIDENT* (*traduit de l'anglais*): Plusieurs délégations m'ont fait savoir que les discussions relatives à la question dont l'Assemblée se trouve saisie se poursuivaient toujours. Aussi m'a-t-on demandé de remettre la présente séance. Si l'Assemblée approuve cette mesure — en d'autres termes, si elle la juge conforme à l'intérêt général — je propose de lever la séance.

2. Il ne semble pas y avoir d'objection; je lève donc la séance.

*La séance est levée à 16 h. 20.*